

*Je choisis...*



**HORTICULTURE ET JARDINERIE**

5288 ■ 1 335 heures ■ Environ 11 mois

**Principales tâches**

- Réaliser des travaux de multiplication, de plantation, de taille et d'entretien de plantes ornementales dans des entreprises privées ou publiques.
- Réaliser des plans d'aménagement paysager.
- Connaître les soins et les exigences des plantes ornementales.
- Vendre et conseiller la clientèle sur les choix des végétaux et des produits horticoles.

**Intérêts et aptitudes**

- Minutie
- Patience et persévérance
- Sens de l'observation
- Sens de l'organisation

**Professions visées**

- Conseiller-vendeur, conseillère-vendeuse en horticulture ornementale
- Ouvrier spécialisé, ouvrière spécialisée en horticulture
- Manœuvre en aménagement paysager et en entretien des terrains
- Paysagiste

**Milieus de travail**

- Entreprises offrant des services d'entretien paysager
- Centres de jardin et magasins à grande surface
- Serres et pépinières
- Clubs de golf
- Jardins privés et publics
- Municipalités
- Entreprises d'aménagement paysager



→ *Deviens élève d'un jour!*

→ *Aide financière aux études*



**HORTICULTURE ET JARDINERIE**

**Compétences du programme**

**Heures**

01. Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	30
02. Analyser des végétaux au regard des principes de la botanique	90
03. Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à l'intégrité physique sur les chantiers de construction	30
04. Tailler des végétaux ligneux	45
05. Amender et fertiliser des sols	90
06. Planter et transplanter des végétaux	45
07. Résoudre des problèmes relatifs à l'état phytosanitaire des végétaux	90
08. Effectuer des travaux de production de végétaux	90
09. Entretenir des végétaux comestibles	45
10. Effectuer l'entretien estival d'un jardin	60
11. Effectuer l'entretien automnal d'un jardin	75
12. Utiliser des pesticides à l'extérieur	30
13. Effectuer l'entretien printanier d'un jardin	75
14. Interpréter des plans et des devis	30
15. Utiliser des pesticides en culture abritée	15
16. Rechercher de l'information relative à l'horticulture	30
17. Entretenir des plantes d'intérieur et des potées fleuries	90
18. Communiquer en milieu de travail	15
19. Concevoir le plan d'un jardin	105
20. Entretenir de la machinerie, de l'équipement et de l'outillage horticole	30
21. Implanter et entretenir des gazons	60
22. Aménager des espaces de vente et d'entreposage	45
23. Vendre des produits et de l'équipement horticoles	30
24. Utiliser des moyens de recherche d'emploi	15
25. S'intégrer au milieu de travail	75

1 335



**Conditions d'admission**

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou de son équivalent reconnu.
- OU
- Avoir au moins 16 ans au 30 septembre et avoir obtenu les unités de **4<sup>e</sup> secondaire** en français, anglais et mathématiques, ou des apprentissages reconnus équivalents.
- OU
- Avoir au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et posséder les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général (TDG) ainsi que les préalables spécifiques, ou des apprentissages reconnus équivalents.

**Particularités**

- Formation offerte en alternance travail-études.
- Ce programme permet l'obtention de la carte de santé et sécurité sur les chantiers de construction (ASP construction).
- L'élève doit assumer son transport vers les lieux de stages.